

EN RÉGIONS

En Alsace, une coordination plus sécurisée grâce à l'« hospitalisation sans papier »

PAR ISABEL SOUBELET

► Les CPTS du Pays d'Erstein et Centre Alsace ont mis en place, avec le groupe hospitalier Sélestat-Obernai et le GRADeS Pulsy, un protocole « hospitalisation zéro papier ». Avec, à la clé, des bénéfices concrets pour les patients, les médecins de ville et les équipes hospitalières.

Une « hospitalisation zéro papier ». Ce projet novateur est celui d'un homme, Pascal Meyvaert, médecin généraliste à Gerstheim et président de la CPTS du Pays d'Erstein (Grand Est). « L'idée a germé avant même la création de la CPTS, se souvient-il. L'intérêt était de renforcer le lien ville-hôpital, d'améliorer le parcours du patient à l'hôpital ainsi que son retour à domicile. » La genèse du projet s'appuie sur plusieurs constats. Tout d'abord, un passage devenu obligatoire par le service des urgences pour obtenir une hospitalisation en Ehpad, ce qui entraînait une longue attente des patients sur des brancards. Une étape inadaptée pour des personnes fragiles, qui provoque la survenue d'escarres. Ensuite, une difficulté importante de transmission des informations médicales de la ville vers l'hôpital – avec une lettre d'adressage papier qui, souvent, s'égare – mais aussi de l'hôpital vers les professionnels de santé de ville. Enfin, l'intérêt pour les professionnels de ville de participer au parcours d'hospitalisation et au retour à domicile afin d'optimiser ces étapes. « Il me paraît pertinent en tant que médecin traitant de pouvoir donner un avis pour mon patient, notamment sur des demandes d'examen

complémentaires déjà réalisés en ville ou des propositions thérapeutiques déjà expérimentées au domicile sans succès, poursuit Pascal Meyvaert. Quant au retour à domicile, il est important de pouvoir y participer avec le pharmacien, l'infirmière, le kiné... et avec toutes les informations nécessaires (besoin d'un lit médicalisé, traitement, soins nécessaires, etc.) afin d'assurer les meilleures conditions possibles au patient. » Une préparation organisée et concertée en amont peut ainsi permettre un retour au domicile un vendredi soir, voire un samedi.

« UNE DIFFICULTÉ DE COORDINATION »

Dès 2019, un premier groupe de travail a planché sur le sujet, puis le projet territorial de santé a vu le jour en même temps que la CPTS du Pays d'Erstein en 2021. L'organisation territoriale, avec son président en tête, et le groupe hospitalier Sélestat-Obernai (GHSO) se sont lancés dans l'aventure, en partenariat avec le groupement régional d'appui au développement de la e-santé du Grand Est (GRADEs) Pulsy, et notamment Parceo, un logiciel sécurisé dont l'objectif est de coordonner les parcours de santé complexes à l'échelle de l'équipe de prise en charge de proximité. « Il n'y avait pas de difficulté technique, mais une difficulté de coordination entre la médecine de ville et l'hôpital, précise Adelin Fischman, chargé d'affaires à Pulsy Bas-Rhin. Le premier travail a été de bien comprendre le fonctionnement du service hospitalier afin de faciliter le travail de la médecine de ville pour demander une place d'hospitalisation. Nous avons avancé ensemble pour mieux appréhender les besoins de chacun. »

Ce qui a abouti à la création d'un protocole « hospitalisation zéro papier », qui comporte trois phases et dont l'expérimentation de la phase 1 a été officialisée le 18 novembre dernier. D'emblée, le GHSO a décidé de centrer l'expérimentation sur le service de médecine B à orientation gériatrique de l'hôpital de Sélestat, à destination des situations sans urgence immédiate ou pour une hospitalisation semi-urgente. Et dans la foulée, la CPTS Centre Alsace a rejoint l'expérimentation, ayant aussi une bonne connaissance de Parceo.

SENSIBILISER ET FORMER LES MÉDECINS DE VILLE

Maîtriser Parceo est, en effet, une condition nécessaire pour adopter le protocole. Or au sein de la CPTS du Pays



ADELIN FISCHMAN,
chargé d'affaires à Pulsy



PASCAL MEYVAERT,
médecin généraliste

© ADOBE STOCK



d'Erstein, les médecins généralistes l'utilisent peu. Après diverses tentatives (webinaire, réunion, sensibilisation, information), un engagement a été pris. « Il fallait aller vers les généralistes, à leur cabinet, pour installer l'outil Parceo et leur montrer les usages grâce à des cas concrets », précise Pascal Meyvaert. Et c'est chose faite depuis fin 2025 via une contractualisation avec Pulsy. Des chargés de mission réalisent ainsi cet « aller vers » afin d'expliquer tout l'intérêt de la procédure « hospitalisation zéro papier ». « Cet engagement ne concerne pour le moment que les généralistes mais pourrait, à terme, s'adresser aux autres professionnels de santé qui font partie du cercle de soins – les pharmaciens, les infirmières, les kinés – afin qu'ils puissent échanger avant le retour à domicile du patient », souligne-t-il.

●● Il est important de pouvoir participer au retour à domicile, avec le pharmacien, l'infirmière, le kiné... et avec toutes les informations nécessaires ●●

Sur le terrain, les freins sont davantage liés à un changement d'habitude qu'à une difficulté technique, sans oublier l'existence de zones blanches dans les territoires ruraux. « Parceo est un outil de coordination directement accessible sur internet, qui comprend aussi une partie chat, explique Adelin Fischman. Dans le cadre de la contractualisation, j'accompagne les médecins généralistes du territoire en individuel pendant une heure, voire une heure et demie, afin qu'ils soient à l'aise et autonomes. J'explique le protocole mis en place avec la CPTS et le service de médecine B, les étapes à connaître... Je réalise les connexions avec le médecin sur son ordinateur, j'installe l'outil... Et surtout, je laisse le médecin l'utiliser pour qu'il se rende compte que c'est simple et accessible. » À la fin du mois de janvier 2026, 8 médecins généralistes (sur 45) de la CPTS du Pays d'Erstein étaient formés et 7 hospitalisations zéro papier avaient été effectuées par les médecins de la CPTS Centre Alsace.

Une fois à l'aise avec Parceo, le médecin généraliste peut suivre les grandes étapes du protocole : créer le dossier de coordination, intégrer le cercle de soins dans le dossier de coordination, demander la prise en charge du patient auprès du service hospitalier avec une lettre d'adressage numérisée, obtenir une réponse du service de médecine B dans un délai de vingt-quatre heures en général avec une date et une heure de prise en charge du patient si la demande est validée... Un des atouts du protocole réside dans le fait que les médecins de ville et hospitaliers ne sont pas importunés dans leur activité. Tout se fait avec une information tracée, sécurisée et sans papier.

Aujourd'hui, l'expérimentation s'attaque la phase 1 du projet : la demande d'admission et l'admission. Elle devrait se poursuivre en 2026 sur les phases 2 et 3 : hospitalisation et retour à domicile du patient. « On voudrait par la suite avoir la possibilité de commander une ambulance quand la date et l'heure d'hospitalisation sont validées, souligne Pascal Meyvaert. Et cela se ferait par un simple clic ! » Une fois les trois phases de l'expérimentation complétées avec le service de médecine B de l'hôpital de Sélestat, elle sera étendue à l'ensemble du GHOS. « Tous les hôpitaux et les établissements sanitaires publics et privés du département sont au courant de cette expérimentation et demandeurs pour être intégrés », poursuit-il. Si le projet rencontre un écho favorable, notamment auprès de la Direction générale des soins, il pourrait même à l'avenir être dupliqué dans d'autres régions. ●